

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR INTROUVABLE
DOSSIER 2025-UO/TI-01

Ottawa, le 13 août 2025

Licence non exclusive délivrée à Larisa Segida, Winnipeg (Manitoba) conformément au paragraphe 77(1) de la *Loi sur le droit d'auteur*

[1] La licence autorise le titulaire à produire, reproduire, performer, incluant communiquer au public par télécommunication, et à publier une traduction en Russe du livre *By Grand Central Station I Sat Down and Wept* d'Elizabeth Smart (1945).

[2] La licence autorise 5000 copies.

[3] La licence expire le 13 août 2040.

[4] La délivrance de cette licence ne libère pas le titulaire de la licence de l'obligation d'obtenir une autorisation pour toute utilisation non visée par cette licence.

[5] La licence est non exclusive et valide seulement au Canada. Pour tout autre pays, la loi interne du pays s'applique.

[6] Le titulaire de la licence versera la somme de 10% du revenu gagné en lien avec les actes autorisés par la licence à la personne qui établira, avant le 13 août 2045, être titulaire des droits sur l'œuvre visée dans la licence.

[7] L'entrée en vigueur de cette licence est conditionnelle au dépôt auprès de la Commission par le titulaire de la licence d'un avis d'engagement de se conformer aux conditions stipulées au paragraphe (6).